

# La lettre des CPE d'Aquitaine



N° 22

18 décembre 2018

## Sommaire :

- 1) Elections : les résultats
- 2) Mutations inter-académiques
- 3) Avancement d'échelon 7<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup>
- 4) Demandes d'exercice à temps partiel pour l'année scolaire 2019-2020
- 5) Allègement de service et aménagement de l'emploi du temps
- 6) L'UNSA Fonction Publique écrit au Président de la République

## Elections : les résultats

### Le SE-UNSA renforce sa représentativité !

C'est avec plaisir que nous annonçons les résultats des élections professionnelles pour la CAPA des CPE de l'académie de Bordeaux.

En effet, avec l'alignement du corps des CPE sur le statut général de la Fonction Publique, la Commission Administrative Paritaire Académique de Bordeaux passait de 8 sièges à 5 sièges. Nous espérions conserver au moins un siège, au vu des résultats de 2014. Or, ce sont bien nos DEUX sièges que nous conservons ! Nous passons donc de 2 sièges sur 8 à 2 sièges sur 5. Ce qui nous met à égalité de sièges avec le SNES-FSU. Par rapport à 2014, nous obtenons 20 voix de plus, passons de 86 à 106 voix, soit 31,6% (+5,1%) des suffrages exprimés. A l'issue du scrutin, seulement 19 voix nous séparent du SNES-FSU qui perd 6,3%. C'est une grande victoire pour notre organisation ! Le SGEN-CFDT conserve 1 siège et se voit attribuer le siège de la Classe Exceptionnelle.

Nous tenons à remercier sincèrement tous les CPE qui se sont engagés à nos côtés pour faire voter nos collègues.

Merci à **Nadia PORTE-LABORDE** et **Claire JACOB** pour le travail qu'elles ont accompli comme commissaires paritaires pendant ces 4 années.

Bienvenue à **Valérie GRANGER**, Commissaire Paritaire Titulaire Hors Classe (LP Jacques De Romas à Nérac) et **Paule HIQUET**, Commissaire Paritaire Suppléante Hors Classe (Lycée Haroun Tazieff à St Paul les Dax) qui accompagneront **Laurence GATINEAU** et **Christophe NOWACZECK**, Commissaires Paritaires Titulaire et Suppléant Classe Normale (LPO de la Mer à Gujan-Mestras, et LP Frédéric Estève à Mont-de-Marsan). Pour la première fois, le SE-UNSA siègera sur les deux grades, Hors Classe et Classe Normale.

Ils seront avec les autres militants de la section académique et des sections départementales aux côtés des CPE de l'académie de Bordeaux, durant ces 4 ans à venir pour porter haut et fort leurs préoccupations professionnelles, obtenir de réelles améliorations de leurs conditions de travail, défendre et promouvoir la formation professionnelle initiale publique et laïque.

Merci encore à toutes et tous pour la confiance que vous nous avez accordée.

Vous trouverez en utilisant les liens ci-dessous l'ensemble des résultats :

- académiques : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1219>  
et

- nationaux : <http://enseignants.se-unsa.org/-Elections-2018->

- le détail pour la CAPN des CPE : <http://enseignants.se-unsa.org/Resultats-de-la-CAPN-des-CPE>

Merci d'avoir voté  
UNSA !



#AgirAvecVous

## Mutations inter-académiques



La formulation des vœux est maintenant terminée.

**Nous adresser par mail ou voie postale une photocopie de votre dossier si ce n'est pas encore fait pour un suivi plus efficace de votre demande.**

### Rappel calendrier :

Consultation barème sur SIAM du 16 janvier au 23 janvier 2019.

G.T. académique Vérification des barèmes : 25 janvier 2019.

Résultats du mouvement inter du 26 février au 8 mars 2019.

Formulation des vœux intra à partir du 11 mars, calendrier propre à chaque académie.

## Avancement d'échelon 7<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup>

L'avancement d'échelon est désormais automatique et sur un rythme unique pour tous les échelons sauf pour les passages aux 7<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> échelons où il est possible de gagner un an après le rendez-vous de carrière des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup>.

La CAPA adéquat devrait se tenir en janvier. La date n'est pas connue à ce jour.

**Si vous êtes concerné par cette promotion possible aux 7<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup>, n'hésitez pas à nous retourner la fiche de suivi "Rendez-vous de carrière" jointe à cette lettre, après l'avoir complétée.**

## Demandes d'exercice à temps partiel pour l'année scolaire 2019-2020

Transmission du formulaire de demande par la voie hiérarchique au plus tard **le vendredi 18 janvier 2019**.

**Plus d'info :** <http://sections.se-unsai.org/bordeaux/spip.php?article1220>

## Allègement de service 2019/2020 Aménagement d'emploi du temps 2019/2020

### Urgent :

Les demandes écrites doivent être transmises par la voie hiérarchique au service SARH du Rectorat **pour le 21 décembre 2018 et en deux exemplaires**.

Les décisions d'attribution d'allègement de service et d'aménagement d'emploi du temps seront prises courant juin 2019.

Voir circulaire rectorale en pièce jointe.

## L'UNSA Fonction Publique écrit au Président de la République



Les agents publics ne doivent pas être les oubliés du quinquennat en matière de pouvoir d'achat !

L'UNSA Fonction Publique invite également les agents publics à lui envoyer un message.

**Lire la suite :** <https://www.unsa-fp.org/?L-UNSA-Fonction-Publique-ecrit-au-President-de-la-Republique>

\* \* \*

**BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS !**

\* \* \*

**ADHÉREZ**

## Adhèrez au SE-Unsa

Pour être accompagné.e dans votre carrière ou tout simplement pour soutenir notre travail : Rejoignez- nous !

Le mois d'octobre c'est le bon mois pour adhérer (paiement CB/Chèque/plusieurs mensualités). Déductible à 66 % des impôts voire 100 % si vous êtes aux frais réels.

*J'adhère en cliquant ici !*

### Les responsables académiques du SE-UNSA :

**Christian BASSET**  
Secrétaire Académique  
Elu au CTA

L.P. Dassault à MERIGNAC

**Valérie GRANGER**  
Elue à la CAPA des CPE

LP Jacques de Romas à NERAC

**Laurence GATINEAU**  
Responsable académique CPE  
Elue à la CAPA et à la CAPN des CPE  
Permanence à la section le mercredi

LPO Lycée des métiers de la  
Mer à GUJAN MESTRAS

**Paule HIQUET**  
Elue à la CAPA des CPE

LPO Haroun Tazieff à ST PAUL LES  
DAX

**Christophe NOWACZECK**  
Elu à la CAPA des CPE  
Permanences à Mont de Marsan  
les lundi, mardi et jeudi

Lycée Frédéric Estève à MONT  
DE MARSAN

**Catherine AMBEAU**  
Responsable Académique  
"Entrant.e.s dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à PESSAC

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : [ac-bordeaux@se-unsas.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsas.org)

Site internet : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à [ac-bordeaux@se-unsas.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsas.org)